

## CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 30 MARS 2022

Présents : Alain BOLERY - Marie-Laure BONAFINI - Yohann DUMONT - Michel DURANTIN - Carole FEJARD - Marion JOLIVET - Philippe LEVEQUE - Thierry MYARD - Antonio Paulo TERROSO - Claudette TRONCY.

Absent excusé: Isabelle ANDRADE – Blandine DUCHON - Michel GAY - Sylvie LAPALUS.

Secrétaire de séance : Marion JOLIVET

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu de la séance du 26 janvier 2022 qui est approuvé à l'unanimité.

### **I vote des Comptes Administratifs, Comptes de Gestion et affectations des résultats 2021, Budgets Primitifs 2022 commune et assainissement**

Monsieur le Maire présente aux conseillers les Comptes Administratifs, Comptes de Gestion et affectations des résultats 2021, Budgets Primitifs 2022 commune et assainissement. Les CA et CG ont été rapprochés et sont conformes.

Conformément au travail de la commission finances, les BP ont été préparés avec un maintien des taux actuels d'impôts locaux.

Monsieur le Maire quitte la séance pour permettre le vote des Comptes Administratifs et des Comptes de Gestion.

Madame FEJARD, première adjointe, fait voter les CA et les CG 2021.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les CA et les CG 2021 pour la commune et l'assainissement.

Monsieur le Maire revient et soumet aux votes les affectations de résultats 2021 et les budgets primitifs 2022.

Les conseil municipal, à l'unanimité, approuve les affectations de résultats 2021 et les BP 2022 commune et assainissement.

#### Budget Commune - Compte administratif 2021 - Budget Primitif 2022

Dépenses de fonctionnement				Recettes de fonctionnement					
Chap	Libellé	BP 2021+DM	CA 2021	BP 2022	Chap	Libellé	BP 2021	CA 2021	BP 2022
O11	Charges à caractère général	201 312,31 €	147 471,95 €	260 925,44 €	OO2	Excédent antérieur reporté	35 544,12 €		129 016,79 €
O12	Charges de personnel	411 850,00 €	388 253,74 €	430 400,00 €	O13	Atténuation de charges	0,00 €	485,11 €	0,00 €
O14	Atténuation de produits	500,00 €	141,00 €	600,00 €	70	Produits des services	39 400,00 €	34 485,40 €	41 300,00 €
O23	Opérations d'ordre entre section	0,00 €	0,00 €	40 000,00 €	73	Impôts et taxes	453 000,00 €	495 817,59 €	508 488,00 €
65	Autres charges gestion courante	109 752,00 €	104 963,78 €	119 952,00 €	74	Dotations et participations	208 537,54 €	202 506,26 €	195 842,00 €
66	Charges financières	21 500,00 €	16 949,89 €	25 000,00 €	75	Autres produits gestion courante	20 000,00 €	22 085,86 €	22 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	2 000,00 €	0,00 €	2 000,00 €	76	Produits financiers	0,00 €	0,26 €	0,00 €
					77	Produits exceptionnels	8 000,00 €	11 459,90 €	0,00 €
42	Opérations d'ordre entre section	17 567,35 €	17 567,35 €	17 567,35 €	42	Opérations d'ordre entre section	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	<b>Total des dépenses</b>	<b>784 481,66 €</b>	<b>673 347,71 €</b>	<b>896 444,79 €</b>		<b>Total des recettes</b>	<b>784 481,66 €</b>	<b>766 820,38 €</b>	<b>896 444,79 €</b>

Dépenses d'investissement				Recettes d'investissement					
Chap	Libellé	CA 2021	R à R	BP 2022	Chap	Libellé	CA 2021	R à R	BP 2022
OO1	Solde d'exécution d'inv reporté	1 33 263,45		0,00 €	OO1	Solde d'exécution d'inv reporté	0,00 €		69 449,75 €
					O21	Virement de la section fonc	0,00 €		40 000,00 €
					10222	FC-TVA	29 585,00 €		50 000,00 €
					10226	Taxe d'aménagement	11 386,30 €		10 000,00 €
					1068	Excédents de fonctionnement	101 711,45 €		0,00 €
					40	Opérations d'ordre entre sections	17 567,35 €		17 567,35 €
41	opérations patrimoniales	4 260,00		4 620,00 €	41	opérations patrimoniales	4 260,00 €		4 620,00 €
1641	Emprunts en euros	53 999,98		60 000,00 €	1641	Emprunts en euros	320 000,00 €		0,00 €
165	Dépôts et cautionnement	0,00		500,00 €	165	Dépôts et cautionnement	448,34 €		500,00 €
	<b>Total Non Affecté</b>	<b>58 255,38</b>	<b>0,00</b>	<b>65 120,00 €</b>		<b>Total Non Affecté</b>	<b>484 536,44</b>	<b>0,00</b>	<b>152 137,10 €</b>
op.070	Acquisition Matériel Divers	4 204,00	1 500,00 €	5 000,00 €	op.070	Acquisition Matériel Divers	2 107,22 €	800,00 €	1 800,00 €
op. 096	Travaux école primaire	8 774,00	20 000,00 €	30 094,25 €	op. 096	Travaux école primaire	0,00 €	6 084,00 €	6 084,00 €
op. 104	aménagement de loisirs aux Plans	3 614,79	45 915,70 €	78 504,65 €	op. 104	aménagement de loisirs aux Plans	0,00 €	16 000,00 €	28 000,00 €
op.106	Travaux divers aux bâtiments	0,00	6 000,00 €	6 000,00 €	op.106	Travaux divers aux bâtiments	17 032,00 €	0,00 €	0,00 €
op.107	Eclairage Public SIEL	0,00	1 101,86 €	7 000,00 €	op.107	Eclairage Public SIEL	0,00 €	0,00 €	0,00 €
op.112	Columbarium	0,00	0,00 €	0,00 €	op.112	Columbarium	0,00 €	0,00 €	0,00 €
op.113	Mise en réseau informatique	900,00	2 500,00 €	7 000,00 €	op.113	Mise en réseau informatique	0,00 €	0,00 €	4 260,00 €
op.115	PLU	216,00	0,00 €	0,00 €	op.115	PLU	0,00 €	0,00 €	0,00 €
op.126	Travaux salle des fêtes	529,56	3 000,00 €	8 000,00 €	op.126	Travaux salle des fêtes	0,00 €	0,00 €	0,00 €
op.127	Travaux salle des Plantes	0,00	0,00 €	0,00 €	op.127	Travaux salle des Plantes	0,00 €	0,00 €	0,00 €
op.128	Aménagements passage piéton	0,00	0,00 €	0,00 €	op.128	Aménagements passage piéton	0,00 €	0,00 €	0,00 €
op. 43	Travaux de voirie communale	1 628,40	0,00 €	70 000,00 €	op. 43	Travaux de voirie communale	49 395,00 €	0,00 €	22 097,00 €
op.130	Travaux route des Encognes	286 380,73	122 500,00 €	122 500,00 €	op.130	Travaux route des Encognes	13 750,00 €	144 820,80 €	144 820,80 €
	<b>Total des dépenses</b>	<b>384 507,46 €</b>	<b>202 517,56 €</b>	<b>399 218,90 €</b>		<b>Total des recettes</b>	<b>587 220,66 €</b>	<b>167 704,80 €</b>	<b>399 218,90 €</b>

## Budget Assainissement - Compte administratif 2021 - Budget Primitif 2022

Dépenses de fonctionnement				Recettes de fonctionnement						
Chap	Libellé	BP 2021+DM	CA 2021	BP 2022	Chap	Libellé	BP 2021+DM	CA 2021	BP 2022	
002	Déficit antérieur reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €	002	Excédent antérieur reporté	43 888,56	0,00	53 592,94	
011	Charges à caractère général	81 048,79 €	32 044,87 €	95 248,89 €	70	Vente prod fab, prest serv, mar	52 000,00	56 426,53	57 700,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	74	Subventions d'exploitation				
023	Virement à la section d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	75	Autres produits gestion courante	592,39	592,39	589,91	
042	Opérations d'ordre entre section	22 895,16 €	22 895,16 €	22 895,16 €	042	Opérations d'ordre entre section	0,00	0,00	0,00	
66	Charges financières	500,00 €	397,02 €	1 200,00 €	77	Produits exceptionnels	7 961,00	8 022,31	7 961,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	50,00 €						
<b>Total des dépenses</b>				<b>104 441,95 €</b>	<b>55 336,85 €</b>	<b>119 843,85 €</b>	<b>Total des recettes</b>			
							<b>104 441,95 €</b>	<b>65 041,23 €</b>	<b>119 843,85 €</b>	

Dépenses d'investissement				Recettes d'investissement						
Chap	Libellé	CA 2021	R à R	BP 2022	Chap	Libellé	CA 2021	R à R	BP 2022	
001	Solde d'exécution d'inv reporté	0,00 €		0,00 €	001	Solde d'exécution d'inv reporté	5 223,66 €		14 815,07 €	
040	Opérations d'ordre entre section	7 961,00 €		7 961,00 €	021	Virement de la section de financ				
					040	Opérations d'ordre entre section	22 895,16 €		22 895,16 €	
					1022	FCTVA	2 498,34 €		24 786,73 €	
					16	Emprunt	130 000,00 €		0,00 €	
16	Emprunts et dettes assimilées	2 600,00 €		5 200,00 €	1068	Réserves			0,00 €	
op.11	Aménagement poste relevage				op.11	Aménagement poste relevage				
op.12	Etude Assainissement	8 404,97 €	1 500,00 €	3 500,00 €	op.12	Etude Assainissement	24 143,70 €	1 400,00 €	1 400,00 €	
op.13	Travaux Encognes	150 979,84 €	60 000,00 €	99 400,96 €	op.13	Travaux Encognes	0,00 €	52 185,00 €	52 185,00 €	
<b>Total des dépenses</b>				<b>169 945,81 €</b>	<b>61 500,00 €</b>	<b>116 061,96 €</b>	<b>Total des recettes</b>			
							<b>179 537,20 €</b>	<b>53 585,00 €</b>	<b>116 061,96 €</b>	

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers les taux d'impôts locaux et les conséquences de la réforme de la taxe d'habitation.

- Taxe foncière bâtie : 19.01 % part communale et 15.30 % part départementale  
= nouveau taux TH : 34.31%
- Taxe foncière non bâtie : 34.04 %

Compte tenu du contexte économique actuel et malgré la pression de l'Etat qui encourage les communes à un effort fiscal plus important pour conserver les mêmes niveaux de dotation à l'avenir, la commission communale des finances propose de ne pas modifier les taux d'impôts locaux.

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote le maintien des taux d'impôt locaux pour 2022.

### **II Point travaux**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de l'état des chantiers en cours : aux Encognes, il faut attendre une météo favorable pour la pose de la résine de la bande réservée aux cheminements doux. Le marché de voirie sera monté cette année avec la commune de Saint Denis de Cabanne, nous attendons le vote de leur budget pour le lancer.

L'entreprise Chartier doit intervenir aux plans début avril.

Monsieur le Maire présente aux conseillers trois devis de cabine WC automatique pour les plans. Le conseil municipal choisit de retenir l'offre de SAGELEC pour 24 900.00€ HT + option lavage automatique du sol pour 1 970.00 € HT. Compte tenu des délais de fabrication, la livraison n'interviendra pas avant début juillet. Pour le site des plans, il restera à réaliser le préau (devis en attente).

Madame FEJARD, première adjointe, en charge des affaires scolaires, présente le bilan de la rencontre avec les enseignants et le personnel scolaire à propos de la garderie. Monsieur le Maire rend compte des avis des architectes rencontrés. Un diagnostic amiante sera réalisé sur le préfabriqué actuellement utilisé pour la garderie afin de chiffrer sa démolition. La réflexion globale s'oriente sur l'optimisation de l'utilisation des bâtiments existants plutôt que la reconstruction : salle d'évolution, restaurant scolaire, bibliothèque, salle de réunion.

Parallèlement, une demande est faite pour la création d'une bibliothèque + ludothèque municipale avec une équipe bénévole pour laquelle une salle devra être mise à disposition. Cela doit être pris en compte dans le choix de nouvel emplacement de la garderie.

### **III Personnel communal**

Monsieur le Maire demande aux conseillers de modifier le tableau des emplois pour permettre l'avancement à l'ancienneté de deux agents de l'école. Le conseil municipal, à l'unanimité accepte la suppression des postes suivants : 1 adjoint technique principal de 2ème classe et 1 ATSEM principal 2ème classe ; et la création des postes suivants : 1 adjoint technique principal de 1ère classe au 15 mai 2022 et 1 ATSEM principal 1ère classe au 1<sup>er</sup> août 2022.

### **IV questions diverses**

Monsieur le Maire informe les conseillers des ventes de logements par Loire Habitats aux Salamandres. Lors d'une des ventes, il a été constaté qu'une partie des jardins privatifs appartenait en fait à la commune. Un nouveau bornage a été réalisé pour associer chaque jardin à son logement. Monsieur le

Maire demande l'autorisation aux conseillers de procéder à une cession gratuite de ces espaces à Loire Habitat qui les recèdera ensuite à chaque futur propriétaire. Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve ces cessions.

Monsieur le Maire présente les démarches possibles pour la commune en soutien à l'Ukraine. Le CCAS de Roanne a proposé le versement par chaque commune d'une aide de 1€ par habitant, mais cette aide servira à rénover des logements lui appartenant pour accueillir des réfugiés. Monsieur le Maire demande aux conseillers de prendre une délibération lui permettant d'attribuer des bons d'aides alimentaires ou vestimentaires aux réfugiés qui seront directement accueillis sur notre commune pour être le plus réactif possible face à leurs besoins. Cette seconde proposition est approuvée à l'unanimité.

Rappel : élection présidentielle 10 et 24 avril 2022 8h00-19h00

**Prochain CM le 18/05/2022.**